

DISPOSITIF L'OCCAL – SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE

Sète agglomération méditerranée est partenaire du dispositif partenarial L'OCCAL, qui :

- accompagne les investissements matériels et immatériels sanitaires et de relance par des subventions
- accompagne à la digitalisation et au déploiement de site de vente en ligne
- favorise le redémarrage de l'activité des entreprises par des aides à la trésorerie sous forme d'avances remboursables

Qui peut en bénéficier ?

Artisans et commerçants : personnes physiques ou morales, micro-entreprises et TPE

Secteur du tourisme : personnes physiques et morales, Micro entreprises (*), TPE, PME touristique jusqu'à 20 ETP

Secteur de la culture, de l'évènementiel, des lieux de visite patrimoniaux

Activités de loisirs et du sport

Activités de guides-conférenciers professionnels et de transport de personnes à des fins touristiques

Quelles pièces justificatives doivent être obligatoirement fournies ?

Pour les besoins en trésorerie (avance remboursable) :

Document justifiant de l'existence juridique de l'entreprise : extrait Kbis, N°SIRET...

RIB

Attestation de non récupération de la TVA le cas échéant

Fiche de déclaration certifiée (à remplir en ligne) par le dirigeant.

Pour les investissements (subventions) :

Document justifiant de l'existence juridique de l'entreprise : extrait Kbis, N°SIRET...

Pour les structures publiques, délibération autorisant la sollicitation de L'Occal intégrant le calendrier de réalisation des travaux et le plan de financement en dépenses et en recettes

RIB

Attestation de non récupération de la TVA le cas échéant

Document permettant de définir le montant de la dépense envisagée ou réalisée (devis, facture, récapitulatif signé ...)

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 30 avril 2021

Comment faire une demande ?

Dossier à remplir en ligne : <https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/loccal>

En cas de problème ou de questions :

- Dalila CHEIKH BOUKAL – Sète agglomération méditerranéenne : d.bensmaine@agglropole.fr / 04 67 46 47 78